

■ **Albert AgTrade SA**, à Genève, import-export et négoce de produits, promotion commerciale, etc (FOSC du 15.03.2002, p. 7). Le capital-actions de CHF 500'000 est maintenant libéré à concurrence de CHF 250'000. Capital-actions: CHF 500'000, libéré à concurrence de CHF 250'000, divisé en 500 actions de CHF 1'000, au porteur. Statuts modifiés le 28.02.2003 ainsi que sur un point non soumis à publication.
Journal no 2684 du 05.03.2003
(00899554 / CH-660.0.382.002-3)